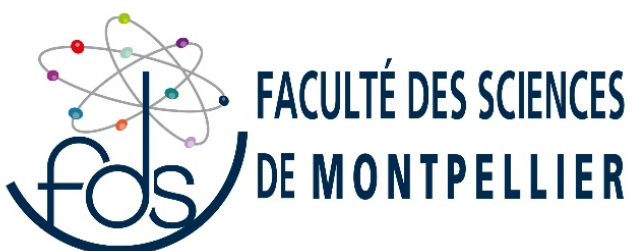




Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 05 mars 2025





MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
X	
X	
X	
X	
	Richard ARINERO
X	
	Benoite de SAPORTA

Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Clémentine **NEBUT**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
	Souhila KACI
	Coralie WEIGEL
X	
X	
X	
X	
X	
X	





Collège C : Usagers (8)

	Présent·e	Représenté·e par
Alétheïa BRUEL	X	
Mathéo HUBERT (Suppléant)	X	
Sarah Melina PARENT		Aude BRETAGNOLLE
Aurélie JARRIGEON (Suppléante)		
Abdelhakim EL YOUBI	X	
Julien GELUS (Suppléant)		
Aude BRETAGNOLLE	X	
Mathilde BUGAREL (Suppléante)		
Yanis GRILLOT	X	
Colin AVAKIAN (Suppléant)	X	
Raphaël THOUROUDE	X	
Myriam CHAHLAL (Suppléante)		
Enora BADIN	X	
Louis DODARD (Suppléant)		
Ewen PHILIPPOT		Raphaël THOUROUDE
Lucile FROMENTIN (Suppléante)		



Collège D : Personnels IATSS (4)

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Colin **DURAND**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par
X	

Personnalités extérieures (4)

Claire **GATECEL**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Catherine **MIFFRE**
(Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Manu **REYNAUD** suppléant de Sébastien **COTE**
(Montpellier Agglomération)

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	

Personnalités extérieures à titre personnel (3)

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent·e	Représenté·e par
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40



INVITES PERMANENTS PRESENTS

- Directeurs·trices adjoints·tes

Abdelhakim **EL YOUBI** (Représentant étudiant auprès de la Direction)

Sylvie **HURTREZ** (Etudes)

Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques pédagogiques)

- Directeurs·trices Département d'enseignement

Stéphane **BESSY** (Informatique)

Sébastien **CLEMENT** (Chimie)

Benoîte **DE SAPORTA** (Mathématiques)

Philippe **ENRICI** (EEA)

Thierry **GUILLET** (Physique)

Fleurice **PARAT** (TEE)

- Directeur Administratif et ses adjointes

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur Administratif)

Valérie **BEDU** (Moyens)

Béatrice **GOUJON** (Affaires générales, institutionnelles et réglementaires)

- Chefs·fes de service/pôle

Corinne **FERNADEZ** (Relations extérieures et partenariales)

Michelle **LEVEQUE** (OFSI)

Mélissa **PERAZZI** (Scolarité)

- Secrétaires de séance

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)



Le mercredi 05 mars 2025, à 9h, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

M. MARIN salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

p.1

1. **Actualités,**
2. **Approbation de relevés de conclusions,**
3. **Présentation et vote : demandes de subvention,**
4. **Présentation et vote : conventions,**
5. **Présentation et vote : Calendrier FdS - Année universitaire 2025-2026,**
6. **Présentation et vote : renouvellement DU – Année universitaire 2025 - 2026**
7. **Micro-certifications,**
8. **HCERES / LMD6**
9. **Appels à projets UM,**
10. **Questions diverses.**

1- Actualités

a- Nouveaux membres

M. MARIN annonce l'arrivée de nouveaux membres au sein de l'assemblée :

- **Mme MIFFRE**, représentante du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie.

- **M. RAYNAUD**, suppléant de **M. COTE**, représentant de Montpellier Méditerranée Métropole. **M. MARIN** rappelle que **M. LEVITA** ayant démissionné de ses fonctions à la Métropole, **M. COTE** son suppléant a pris la place de titulaire.

- **M. GIBERT** succède à **Mme BERARD** démissionnaire au sein du collège B.

M. MARIN salue ces 3 nouveaux membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

b- BU Richter

M. MARIN informe qu'une tentative de suicide a eu lieu le mardi 4 mars 2025, dans l'après-midi, à la Bibliothèque Universitaire de Richter. L'étudiant concerné est inscrit en troisième année de licence de Mécanique à la Faculté. Son état de santé a été jugé critique au moment de sa prise en charge par les pompiers. À cet instant précis **M. MARIN** indique ne pas disposer d'informations complémentaires.

c- Finances

M. MARIN annonce avoir très peu d'informations concernant le budget 2025 de l'Établissement. Il espère en savoir plus lors du Conseil UFR, Écoles et Instituts qui se réunira le mercredi 12 mars 2025.





d- *Événements à venir*

✓ *Fête de la Science*

M. MARIN informe que la Faculté des Sciences de Montpellier aura l'honneur d'accueillir, sur le site du Campus Triolet, la 18ème édition de la finale académique de Faites de la Science et CGénial, le 2 avril 2025. Durant cette étape, certains établissements du second degré présenteront leurs travaux à la communauté scientifique, et des prix récompenseront l'ensemble des réalisations. Les meilleures d'entre elles seront sélectionnées pour participer aux finales nationales le 6 juin 2025 à l'Université de Toulouse pour le concours Faites de la Sciences et fin mai 2025 à Paris pour le concours CGénial.

✓ *Olympiades de Chimie*

M. MARIN indique que le Département Chimie a organisé la finale académique des Olympiades de Chimie qui se déroule ce jour, mercredi 5 mars 2025, à l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier.

M. MARIN précise que les Olympiades de la Chimie sont un concours scientifique national destiné aux élèves de terminale, visant à promouvoir la chimie et à encourager les vocations scientifiques.

✓ *Les Boutographies*

M. MARIN annonce que la Faculté aura l'honneur d'inaugurer l'exposition "Living the Time", le vendredi 4 avril 2025, dans le Grand Hall du bâtiment 36, à 18h. Organisée par **Mme CHALBI**, accompagnée par **M. DESBROSSES**, cette exposition présentera les œuvres de l'artiste **M. WINANTS**. L'exposition sera disponible jusqu'au 1er juin 2025.

M. MARIN ajoute que le Conseil est invité à l'inauguration.

✓ *Les 100 ans de Bernard Charles*

M. MARIN rappelle que **M. CHARLES** a beaucoup compté pour la création du Campus Triolet. Il a exercé en qualité de Doyen de la Faculté des Sciences et a fêté ses 100 ans l'an dernier. A cette occasion la Faculté des Sciences organise une manifestation hommage, en présence de **M CHARLES**, et en collaboration avec Polytech et l'Université de Montpellier, le 10 avril prochain.

M. MARIN précise que le Conseil est invité à cet évènement.

✓ *Les Cérémonies de remise de diplômes*

M. MARIN signale que les cérémonies de remise de diplômes arrivent à la fin, il ne reste que celles concernant les mentions EEA (le 7 mars 2025), Physique (le 14 mars 2025) et Biologie Agrosciences (le 22 mars 2025).

M. MARIN indique que la Direction réfléchit à un nouveau format pour les promotions 2024-2025.

e- *Ressources Humaines*

M. MARIN a participé à la CCCM du 14 février dernier. Il se félicite qu'une grande partie des personnels ITRF de la FdS, qui ont candidaté à la liste d'aptitude, soient bien classés.

M. MARIN déplore que les personnels dépendant du Rectorat (BIATS et enseignants) soient souvent les parents pauvres des primes mais aussi des avancements.

Concernant les promotions des enseignants chercheurs, **M. MARIN** informe que les avis seront prochainement transmis aux CNU.



f- Organisation des examens

M. MARIN rappelle que tous les étudiants (pas de notes au moment de la convocation car pas assez de temps en amont pour les corrections) sont convoqués aux 2^{des} sessions. Ensuite, les étudiants reçoivent leurs notes et peuvent ne pas avoir besoin de se rendre aux examens, ce qui fait qu'environ 80% des étiquettes (servant à l'anonymat) sont jetés à la poubelle.

M. MARIN informe que la Direction, par un souci d'économie et d'écologie, a pris la décision de ne plus acheter et imprimer d'étiquettes. Des copies à rabat devraient être fournies pour les 2^{des} sessions. En cas de crainte du respect de l'anonymat, il sera possible de mettre en place des commissions, en présence d'étudiants, pour ôter les rabats.

Pour **M. MARIN**, il est impossible de jeter autant de papiers et d'encre. Il est important de revenir à un peu de bon sens. Il précise que les services et la Direction réfléchissent à un dispositif automatique qui remplacerait les copies à rabat.

g- Réforme – Formation des enseignants du 1^{er} et 2^{ème} degré

M. MARIN regrette la décision de **Mme BORNE** de remettre à l'ordre du jour la réforme de la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degré. Il y a un souhait de mettre en œuvre un système plus attractif, ce qui est bien mais organiser les concours en L3 et ce dès septembre 2025 est plus que discutable.

M. MARIN rappelle que la Faculté avait déjà alerté des dangers de cette réforme, et que 3 composantes de l'Établissement étaient particulièrement concernées : la FdE, STAPS et la FdS.

M. MARIN est inquiet de la mise en place à la hâte de ce dispositif, mais la Faculté devra malgré tout s'adapter.

M. GUILLET fait part de son avis pour la Physique-Chimie.

M. MARIN l'informe que ses propos ont déjà été remontés et qu'il en fera un rappel.

h- Bâtiment 6

M. MARIN constate que les travaux sur le terrain vague, où devrait être implanté le nouveau bâtiment 6, n'ont toujours pas démarré, pour cause d'un coût trop onéreux des travaux.

M. MARIN annonce que, après discussion, les architectes ont revu leurs plans et un nouvel appel d'offre va être lancé pour une diminution des coûts. Plan Campus a mis de nouveaux moyens pour la construction de ce bâtiment. Les mètres carrés destinés à l'enseignement resteront à l'identique. À la rentrée 2027, la Faculté devrait avoir un nouveau bâtiment fonctionnel.

i- Modification de l'ordre du jour

M. MARIN indique que le point relatif aux micro certifications est annulé et que le point relatif à l'HCERES passera avant la présentation et vote du renouvellement des DU.

j- Questions diverses

M. MARIN demande à l'assemblée si elle a des questions diverses.

M. GUILLET annonce qu'un rassemblement « Stand up for sciences 2025 » aura lieu le 7 mars prochain à 12h sur le parvis A. Grothendieck et à 18h place de la Comédie à Montpellier. Il rappelle que l'objectif est de défendre les sciences et les humanités, la liberté académique et l'Université en tant que piliers d'une société démocratique.



M. MARIN indique qu'il a prévu une communication à ce sujet.

2- *Approbation de relevés de conclusions*

M. MARIN invite le Conseil à se prononcer sur les relevés de conclusions des séances du 19 décembre 2024 et du 15 janvier 2025. Il demande à l'assemblée si elle a des questions.

Avant de procéder au vote, **M. MARIN** informe qu'il y a 31 votants présents et représentés.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 19 décembre 2024.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 19 décembre 2024.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 15 janvier 2025.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 15 janvier 2025.

3- *Présentation et vote : demande de subvention*

M. MARIN annonce que l'association Bureau des Étudiants Sciences Montpellier, organise son Gala annuel ce vendredi 5 avril 2025, au Mas de Couran, à Lattes. Il note la demande de subvention d'un montant de 300€.

M. AVAKIAN, Président de l'association, présente la manifestation (annexe 1).

Mme LUMBRERAS s'étonne du faible montant destiné à la restauration.

M. AVAKIAN explique que le buffet sera destiné aux VIP (partenaires et membres de la Direction de la FdS). Il sera également mis à disposition un food truck toute la soirée.

M. VERNICOS demande si des entrées gratuites seront distribuées pour les étudiants en difficulté, notamment lors des différentes distributions alimentaires.





M. AVAKIAN répond que cela n'est pas prévu. Les tarifs sont au plus bas afin qu'un maximum d'étudiants puissent participer au Gala. Il ajoute que les tarifs sont inférieurs à ceux des Galas des autres composantes.

M. MARIN remercie le BDE pour toutes leurs actions festives, humanitaires et autres, réalisées sur le campus. Il se rappelle avoir été invité l'an dernier et avoir passé un bon moment en compagnie des membres du BDE et des étudiants.

M. MARIN indique soutenir l'organisation du Gala et donne rendez-vous au Président de l'association à la prochaine édition.

Après s'être assuré du quorum, pour faire suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la demande de subvention de l'association Bureau Des Etudiants Sciences, d'un montant de 300 euros pour l'organisation du Gala Sciences :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à la demande de subvention sus citée.

4- Présentation et vote : conventions

M. MARIN annonce que le Conseil sera invité à se prononcer sur 3 conventions (tous les documents présentés ont été mis à disposition de l'assemblée sur Moodle) :

a- Convention de mise à disposition de locaux pour GEI-Univ

M. MARIN indique que le 26 mars 2025 se déroulera la 7ème édition de l'organisation du Concours Commun Mines-Ponts « voie universitaire » du dispositif GEI-UNIV, pour laquelle la FdS est centre d'écrit.

M. MARIN ajoute que le nombre exact d'étudiants, dont les CUPGE, qui y participent (autour d'une dizaine) n'est pas connu car l'inscription au concours n'est, à ce jour, pas clôturée. Le tarif, pour la location de 3 salles est d'au maximum 1 440€ ttc. Ce tarif inclut une remise de 50%.

Après s'être assuré du quorum, pour faire suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de mise à disposition de locaux entre Le Groupement d'intérêt Public Concours Commun Mines Ponts et l'Université de Montpellier/Faculté des Sciences :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.



b- Avenant à la convention de formation initiale avec l'ENSAM-Cluny pour le master « Bois »

M. MARIN se rappelle avoir présenté, l'an passé, la convention qui permet, aux étudiants du Master Sciences du Bois, de compléter et de diversifier leur formation initiale par des enseignements dirigés et/ou des travaux pratiques dispensés par l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) du Campus de Cluny sur le thème des procédés de transformation du matériau bois. Les interventions des enseignants de l'ENSAM ont lieu dans le cadre de l'UE : "De l'arbre vers les usages" durant la semaine 05 pour 2025.

M. MARIN explique que l'avenant présenté ce jour, a pour objet d'actualiser les informations décrites à l'article 2 de la convention : la date de la formation et la liste des étudiants.

Après s'être assuré du quorum, pour faire suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'avenant de la convention de formation initiale entre l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) et l'Université de Montpellier/Faculté des Sciences :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.

c- Accords inter composantes avec l'IAE : master « management Techniques et Sciences ».

M. MARIN informe qu'il s'agit d'une mise à jour, demandée par la DFE, de cet accord, notamment sur les aspects pédagogiques.

M. MARIN note que le master Management Techniques et Sciences s'adresse aux titulaires d'une licence scientifique inscrits dans un parcours de master de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier en partenariat avec l'IAE et souhaitant acquérir une double compétence managériale orientée vers la transformation digitale. Il précise que cet accord est conclu pour la période de l'accréditation.

Après s'être assuré du quorum, pour faire suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'accords inter composantes entre l'IAE et la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'accord sus cité.



5- Présentation et vote : Calendrier FdS - Année universitaire 2025-2026

M. MARIN précise qu'il s'agit du résultat d'un long processus de discussions, notamment en groupe d'Etudes, Codir mais aussi avec les Responsables de mention et le Représentant étudiant auprès de la Direction.

Mme HURTREZ, explique que le Conseil doit voter la structure du calendrier : les dates des examens et de rentrée des Licences et Masters.

Concernant la session 2 des semestres impairs organisée par le pôle Examens de la FdS, en mars 2026, **Mme HURTREZ** explique que cela concerne principalement les L3 et M1. Elle rappelle le débat lors de la séance précédente. Après discussion entre la Direction et **M. EL YOUNI**, il a été convenu de déplacer cette semaine d'examens après les congés d'hiver, mais aussi de dissocier les sessions 1 et 2 par des couleurs différentes sur le calendrier, de conserver les examens du mois de mai sur 3 semaines (en prenant en compte les jours fériés du 8 et 14 mai et le pont de l'Ascension).

M. HURTREZ insiste, ce calendrier présente les examens organisés par le pôle Examens de la Faculté. Les équipes pédagogiques qui le souhaitent, peuvent organiser, elles-mêmes, des examens tout au long de l'année, en respectant les Modalités de Contrôle des Connaissances et les délais.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le calendrier universitaire 2025-2026 :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 3

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au calendrier universitaire 2025-2026.

6- HCERES / LMD6

a- HCERES

Mme HURTREZ indique que tout le monde est sur le pont ! Les remontées de la part des responsables de mention sont attendues pour le 4 avril 2025. Entre le 4 et 9 avril, le groupe Études relira l'ensemble des dossiers pour ensuite les transmettre à la DFE.

Mme HURTREZ remercie le groupe Études et notamment **Mme GOFFINET** pour le gros travail réalisé.

M. HURTREZ reconnaît la complexité en cas de co-accréditation et explique que si seulement un parcours est accrédité, le dossier doit être fait pour toute la mention et seul un établissement devra transmettre le dossier, ce qui engendre des discussions pour certaines formations. Elle prend l'exemple de l'Université de Lyon.

Pour **M. MARIN**, en cas de co-accréditation, chaque établissement devrait faire remonter son parcours : cela simplifierait les choses !



b- LMD6

Pour **Mme HURTREZ**, il est important de se projeter dans le futur et commencer, d'ores et déjà, à travailler sur le LMD6. Elle rappelle les délais établis par l'Établissement.

Mme HURTREZ indique que fin novembre 2025 la FdS devra fournir un squelette des formations afin qu'il y ait une discussion lors du Conseil de décembre 2025.

Mme HURTREZ note que l'outil mis en place pour le LMD5 n'a pas assez évolué.

M. MARIN indique que les Directeurs de département sont informés des points politiques et en ont discuté au sein de leur Bureau. La Direction a rencontré individuellement les Directeurs de département pour faire le point et essayer de répondre aux différentes questions notamment sur le financement.

M. MARIN précise qu'avec les temps qui courent, il est difficile de répondre à cette dernière question. La Direction et le Codir réfléchissent s'il convient de faire des diminutions, très certainement pas de manière uniforme.

M. MARIN insiste, il faudra faire des choix et les expliquer au Rectorat.

M. MARIN rassure l'assemblée : il ne souhaite pas faire disparaître des formations à faibles effectifs. Il pense qu'il faudra très certainement accueillir moins d'étudiants pour maintenir un enseignement de qualité. Il a les arguments pour expliquer ce choix.

7- Présentation et vote : renouvellement DU - Année universitaire 2025-2026

a- DESU Préparation au concours externe de mathématiques

M. MARIN informe que **M. HILAIRET**, Responsable du Diplôme d'études supérieures universitaires (DESU) Préparation au concours externe de mathématiques, n'étant pas disponible, il a demandé à **M. BROCHARD**, intervenant dans la formation de bien vouloir le remplacer.

M. BROCHARD présente le DESU Préparation au concours externe de mathématiques (annexe 2).

En l'absence de question, **M. MARIN** propose de procéder au vote de ce DESU

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'ouverture du Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires - Préparation au concours externe de l'agrégation de mathématiques :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'ouverture du DESU sus cité.

b- Diplôme d'Université - CMI Informatique





Mme BAERT présente le Diplôme d'Université (DU) CMI Informatique à l'auditoire (annexe 3).

M. GUILLET s'interroge sur le montant des frais d'inscription des étudiants boursiers.

Mme BAERT lui répond qu'étant boursiers, ils ne payent rien.

En l'absence de question, **M. MARIN** propose de procéder au vote de ce DU

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'ouverture du Diplôme d'Université - CMI Informatique :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 3

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à l'ouverture du DU sus cité.

c- Diplôme d'Université - Restauration écologique des petits fonds marins côtiers

M. MARIN informe que **Mme DETER** et **Mme BORRELL**, Responsables du Diplôme d'Université Restauration écologique des petits fonds marins côtiers, ont demandé à **Mme CARRE**, de bien vouloir les représenter.

Mme CARRE présente le DU Restauration écologique des petits fonds marins côtiers (annexe 4).

Mme CARRE précise que cette formation n'a pu ouvrir en 2025 par manque d'inscrits. En effet, 4 personnes ont annulé leur inscription peu de temps avant le paiement.

M. MARIN note que cette formation a pris la décision de ne pas ouvrir dès lors que le budget annoncé n'était plus en équilibre mais en déficit. Il en remercie les responsables de ce DU.

En l'absence de question, **M. MARIN** propose de procéder au vote de ce DU

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'ouverture du *Diplôme d'Université - Restauration écologique des petits fonds marins côtiers* :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'ouverture du DU sus cité.

d- Diplôme d'Université – Summer School

M. MARIN informe que **M. ALI**, Responsable du Diplôme d'Université Summer School, a demandé à **M. AZEMA**, Chargé de mission Relations Internationales, de bien vouloir les représenter.



M. AZEMA présente le DU Summer School, en signalant qu'il y avait une erreur sur la tarification dans le document transmis à l'assemblée.

M. MARIN ajoute que le document mis à jour sera mis sur Moodle dans la journée.

M. MARIN note avoir eu beaucoup de bons retours de la part des étudiants qui ont participé à la précédente Summer School.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'ouverture du *Diplôme d'Université - Summer School* :

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à l'ouverture du DU sus cité.

8- Appels à Projets UM

M. MARIN annonce que l'Université de Montpellier a lancé 4 appels à projets (AAP) destinés à la formation :

a- Teds Equip

M. MARIN note que cet appel à projets est ouvert à destination des Directions des Ecoles, UFR et Instituts de l'UM. Dans le cadre du Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance (COMP), des actions concernant notamment la formation sur la transition écologique et le développement soutenable (TEDS) ont été validées. Le montant de l'enveloppe totale est de 300 000 €.

M. MARIN indique que la Direction de la FdS a proposé le projet Technologies et Intelligence Artificielle pour la FORMation à la transition écologique de l'Université de Montpellier (TIAFORUM).

M. MARIN explique que ce projet propose des équipements et méthodologies au sein de la Faculté des sciences pour l'apprentissage des étudiants sur les enjeux de la transition écologique, en collectant et analysant des données météorologiques et climatiques, de qualité de l'air et de suivi de biodiversité. L'intelligence artificielle (IA) est utilisée pour la reconnaissance des sons d'oiseaux, de chauves-souris, et des organismes du sol. Ce projet est une opportunité de tester des pédagogies innovantes en vue d'élaborer la prochaine maquette des enseignements de l'université pour la période 2027-2032.

M. MARIN précise que le montant demandé est de 30 000€ et que 47 673€ ont été perçus grâce à des cofinancements.

b- PROPEDA

M. MARIN note que l'ensemble des composantes pouvaient répondre à cet appel à projets qui est axé sur l'accompagnement à la réussite des étudiantes et étudiants principalement dans leurs premières années d'études à l'UM. Il ajoute que la Faculté des Sciences a fait savoir son souhait de présenter un seul projet issu de la Direction, dont **M. LEMOIGNO** est le porteur : « Semaine de Transition et d'Accueil pour Réussir en Sciences à Triolet » (START).



M. LEMOIGNO explique que ce projet START se place dans la continuité du projet « Intègre ta Fac » (AAP PROPEDA 2023). En s'appuyant sur la réussite de ce projet pionnier, à destination des seuls « oui, si », il vise à accompagner l'intégration et à renforcer la motivation de tous les néo-entrants en première année de licence, mais également à créer du lien social entre ces étudiants pour diminuer le désengagement au cours de leur première année dans l'enseignement supérieur. Ce projet combinera des entretiens individuels, une découverte du campus, des services universitaires et des formations via des activités de groupe favorisant la cohésion au sein de chacun des portails de L1.

p.11

c- PEI

M. MARIN rappelle que cet AAP est ouvert aux UFR, Ecoles et Instituts, à l'ENSCM et aux partenaires I-SITE. L'AAP PEI est axé sur la sensibilisation et la formation des étudiantes et étudiants à l'intelligence artificielle, la transformation des pratiques pédagogiques et l'expérimentation pédagogique, l'acquisition d'équipements pédagogiques et l'aménagement de lieux pouvant servir à la formation l'art et la culture dans les formations.

M. MARIN informe que la Faculté des Sciences a déposé 12 projets (11 issus des équipes pédagogiques et 1 issu de la Direction).

M. MARIN se félicite de ce nombre et remercie les personnes qui ont joué le jeu en répondant à cet appel à projets.

d- PEDAGONUM

M. MARIN rappelle que cet appel à projets a été créé en 2016 sous le nom de Comité Numérique pour la Formation (CNUF) ; son objectif est de soutenir les enseignants et personnels dans leurs projets de transformation pédagogiques et numériques. Il précise qu'à la Faculté des Sciences, **Mme ARIGON**, Chargée de mission Numérique pour la Pédagogie et Référente Numérique de la composante, était en charge du suivi des dossiers.

Mme ARIGON présente les 6 projets déposés par la composante et ajoute qu'un dossier a été transmis directement par son porteur contrairement à la consigne.

M. MARIN se félicite que la communauté écoute les messages et aide la Direction à trouver des aides financières complémentaires, notamment en répondant aux divers appels à projets déposés par l'Établissement.

M. MARIN ajoute qu'il est également prévu un nouvel AAP ALIV'EQUIP, cette fois-ci à destination des étudiants. Il rappelle que grâce à cet AAP, la composante a permis l'acquisition d'un food truck - qui a été inauguré lors de la cérémonie des vœux 2025 - déjà utilisé par les associations de la FdS, ainsi que l'installation d'un parcours sportif sur le campus Triolet.

9- Questions diverses

M. MARIN demande à l'assemblée si elle a de nouvelles questions.

M. MARIN remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance, puis il clôt la séance à 12 h 30.

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.



Le Président de séance

Jean-Michel Marin

La secrétaire de séance

Sandra Gaucerand

p.12

